DOUAIS

Une violation de sépulture

BOURDON ÉCRIT !!!

X. Et Bourdon continue ! Seulement, avant de répondre, il ferait bien de lire attentivement ce qu'on lui reproche. Par malheur, Bourdon ne comprend jamais qu'à moitié ! En voici un exemple : Nous lisons dans le « Journal d'Avesnes », auquel répond Bourdon, cette phrase parfaitement nette et claire :

« Il ne dit mot de cet fait inouï d'un homme ouvrant la sépulture d'une famille, sans inviter, sans sommer au besoin, le représentant de cette famille à se trouver là, pour assister à la pénible opération et constater qu'au moins on respectait les restes de ses défunts. »

Cela est clair, on fait un grief à Bourdon de n'avoir même pas prévenu la famille Glorieux de l'ouverture de son caveau et d'avoir préparé et accompli cette violation de sépulture, sans prévenir les intéressés.

Savez-vous ce que répond Bourdon à ce reproche trop mérité ?

« M. Glorieux eut voulu, dit-il, faire appel à la famille. Oublie-t-il donc que Mlle Legrand a méconnu sa famille pendant sa vie et qu'elle l'a déshéritée, à sa mort, au profit du vicaire du Cateau ? Ne connaît-il pas les sentiments de cette famille ? Qu'il vienne à Bousies, il s'en rendra compte ! »

Allons, Bourdon, décidément vous n'y êtes plus ! Vous ne voulez pas comprendre. Et puis, que racontez-vous là ? Mais l'abbé Glorieux va à Bousies aussi souvent qu'il veut, et même plusieurs fois chaque mois. Il n'a nullement besoin de votre invitation pour cela, croyez-en cet !

Et les héritiers légaux de Mlle Legrand, à Bousies, et les voyez-vous ? Ignorez-vous donc que si Mademoiselle Legrand n'avait pas fait de testament, pas un homme de Bousies n'aurait hérité parce que pas un seul de vos administrés n'est assez proche parent de la défunte ? Savoir ignorer même cela, il n'y a rien à faire avec vous. Nous savons bien que vous avez essayé de gagner à votre cause quelques cousins très éloignés de Mlle Legrand en voulant leur faire croire que « vous le feriez hériter ». nous savons aussi que vous parliez beaucoup, il y a trois ans du « demi-million » de Mlle Legrand, mais vos affirmations et vos contes ne signifient rien !

Nous voici maintenant en pleine digression : il nous serait difficile de suivre le maître blocard de Bousies dans tous ses commérages, d'ailleurs, on comprend qu'il « bourdonne » volontiers.

« L'autorité, dit-il, savoure bien ce mot, en passant. L'autorité était méconnue au château Legrand. On ne connaît les maires que pour les injurier. Qu'on se rappelle la cloche du château, sonnant pendant neuf jours, sans discontinuer, le trépas politique d'un maire battu aux élections municipales. »

Ah ! voilà des raisons sérieuses pour expliquer la violation de sépulture commise par Bourdon. Songez-donc ! au « château Legrand », on a eu de « drôles » (style que Bourdon vengeait la mémoire de ses amis, il y a 35 ou 40 ans. Il était donc que Bourdon vengeait la mémoire de ses anciens prédécesseurs, en fouillant de sa haine le cadavre de la dernière propriétaire du « château ».

Lorsque l'illustre maire de Bousies ira expliquer cela aux juges, jeux-si, évidemment, lui voteront des félicitations !

De grâce, Bourdon, calmez-vous ! Si vous voulez qu'un jour on rouvre la cloche du château annonce votre départ de la mairie de Bousies, cette légitime satisfaction ne vous sera pas refusée.

Maintenant, vous savez rien ne presse, vous ne nous dérangez nullement.

7. Bourdon ne serait pas content s'il ne jetait le « pavé de l'ours » à l'un de ses collègues et amis. Il ose bien dire que Mlle Legrand est restée obligée d'un médecin de Valenciennes. Voilà une découverte de Bourdon. Vérifions un peu les faits par avec lui, on va de surprise en surprise !

Mlle Legrand recevait les soins de M. L..., médecin, grand ami de maire de Bousies. Une note bien « tirant acquittée » nous permettrait de trouver que les honoraires de ce médecin avaient été réglés par Mlle Legrand elle-même, trois semaines avant sa mort. Or, pour les quelques visites faites pendant la dernière maladie qui ne dura que six jours, ce pauvre homme, fort mal inspiré, lui doit, réclame deux mille francs.

M. l'abbé Glorieux trouve naturellement de telles prétentions exagérées et le Tribunal d'Avesnes jugea que les 150 francs offerts par lui suffisaient amplement à payer la science et le dévouement de ce Monsieur. N'importe, Bourdon trouve que son collègue a été grivé injustement de ses honoraires : le médecin en question ne le remerciera pas d'avoir si bêtement parlé de lui !!!

8. Et Bourdon veut finir par un coup de patte. A l'entendre, tout le monde lui doit de la reconnaissance !

« M. Glorieux, dit-il, connaît bien une personne qui est restée aussi l'obligée du docteur. Bourdon en temps où celui-ci a bien voulu s'occuper d'un malheureux déséquilibré que tout le monde a plaint à Bousies ».

Allons, Bourdon, précisez et vous vous... ! C'est de M. Alph. Legrand que vous voulez parler ?

Tout le monde l'a plaint à Bousies, dites-vous, ne serait-ce pas surtout parce qu'il a été soigné et conduit par vous-même ?

9. Il faut bénir Bourdon terminer son fameux écrit par une grosse sottise.

Voici « une perle » pour terminer son lecture.

« Les lecteurs reconnaîtront que ce cambriolage de tombe se réduit à la translation des restes d'une personne qui, toute sa vie fut plaideuse et qui légua à un prêtre toute sa fortune ».

Voilà toyer bien, lecteurs, que cela n'a aucune importance ? Comme Mlle Legrand a légué ? testé sa fortune à un prêtre, le maire de Bousies pouvait impunément violer sa sépulture. Après tout, on est maire ou on ne l'est pas ! Voilà tout le raisonnement du blocard Bourdon.

Tout cela donne une fort triste idée de sa mentalité et, en toute sincérité, pour un homme qui aspire à la députation, ce n'est pas bien fort !

PETITE CORRESPONDANCE

G. D., 123. — D'après la nouvelle loi du 28 mars 1907, les réunions publiques peuvent être tenues sans déclaration préalable. Antérieurement à cette loi, la déclaration était nécessaire, et la société dont vous parlez ne jouissait d'aucun privilège à cet égard.

Aucune loi n'oblige le maire à mettre un local à la disposition de cette société.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 2 mai 1907

Présidence de M. GODARD, vice-président

Les grèves de Tourcoing

Louis Friquet a été arrêté mardi, à Tourcoing, devant l'usine Fadet. Il faisait partie d'une bande de plusieurs centaines de grévistes venus pour empêcher le travail. C'est là que Friquet fut arrêté.

Le Parquet demande au Tribunal de confirmer le mandat de dépôt. Me de Lauwereyne se présente pour Friquet demandant la liberté provisoire. Friquet, dit-il, a été interpellé par un agent, laissé en liberté et arrêté plusieurs heures plus tard quand tout été fini. Il n'y a pas flagrant délit.

A cela, M. le Substitut, Me Delsart, oppose que l'agent n'a pu procéder de suite à l'arrestation devant 300 grévistes agressifs. Le flagrant délit n'en existe pas moins.

Le Tribunal confirme le mandat, sans d'ailleurs se prononcer sur la question de droit.

Il n'a pas peur des Flamands !

Il est même trop énergique vis-à-vis d'eux. Archer Christiaens, 28 ans, peigneur, à Neuville-en-Ferrain.

Dans la nuit du 13 au 14 avril, armé d'un couteau il se jeta sur le nommé Théophile Deryck, peigneur, et flamand, s'écriant : « Je n'ai pas peur des Flamands. »

Deryck, heureusement put esquiver le coup.

Un mois de prison.

Incident d'atelier

Jean Detrilles, 21 ans, avait été employé à l'usine Kullmann, au transport d'escarbilles, dans le courant de l'année 1906.

Un beau jour il voulut entrer dans la salle des machines, ce qui est strictement interdit, on le conçoit.

Un machiniste, Emile Demeulenaere, veut lui l'empêcher d'entrer. Detrilles lui porta un violent coup de tête dans la figure. Un autre ouvrier, Octave Vast, intervint et reçut un coup de manivelle sur la tête.

Detrilles a pour ce fait été condamné à 3 mois. Il a aussi été condamné à 2 mois pour vol de zinc. Les deux peines sont confirmées avec confusion.

En ménage

J.-B. Degryse, 50 ans, a jeté sur la tête de sa femme un chaudron d'eau. L'eau n'était point chaude heureusement, sa femme se disposant seulement à la mettre sur le feu.

Cette façon très brusque de laver la tête à sa femme, vaut à Degryse, après plaidoirie de Me Parmentier, 15 jours de prison avec sursis.

Deux familles ennemies

Ce sont les familles Van-Royen et Horent, de Wattrelos. L'une et l'autre recevaient des quantités de cartes postales injurieuses, dont elles s'imputaient réciproquement l'envoi.

Cela finit comme de juste par une explication plus que vive entre les deux chefs de famille.

Van-Royen, Louis, 40 ans, cogna avec vigueur sur Joseph Horent. Il l'entraîna jusque chez lui où il lui assena plusieurs coups de pincette.

Et la lutte n'est pas finie, car Van-Royen est poursuivi et Horent se porte partie civile, demandant, par l'organe de Me Cléty, 150 fr. de dommages-intérêts.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me Mortier pour Van-Royen, condamne celui-ci à 50 fr. d'amende et 74 fr. de dommages-intérêts.

A Comines

Dans ce pays de rêve, les affaires les plus banales grossissent et se compliquent de telle façon qu'on finit par ne plus s'y voir.

C'était le 10 avril, le garçon Lecluse fut appelé rue des Bouchers, où le nommé Tope André, 27 ans, passait, paraît-il, sa femme.

Tope refusa de suivre le garde à la mairie et, le garde voulant l'y forcer, il lui allongea plusieurs coups de poing.

C'est la version du garde. Mais Tope, appuyé de trois témoins, affirme que le garde a commencé à lui donner un violent coup de bâton.

Quoiqu'il en soit, Tope poursuivi pour rébellion et violences, est, après plaidoirie de Me Belavoine, acquitté du chef de rébellion, et du chef de violences condamné à 5 jours avec sursis.

Affaires diverses

Par défaut 15 jours de prison aux deux frères Arthur et Henri Label, pour violences. — 15 jours à Jean-Baptiste Troch, pour voies de fait.

Le jeune Robert Vasseur, 15 ans, poursuivi pour vagabondage, est envoyé en correction jusque 20 ans.

Deux amendes de 50 et 5 fr à Auguste Lepez, 20 ans, boulanger, à Gondecourt, pour port d'arme prohibée (un revolver) et ivresse.

Par défaut, trois mois à Georges Dheygers, pour violation de domicile et vol à Mons-en-Barœul.

25 fr. à Louis Dhennin, 26 ans, et 15 jours à son frère Clément, 24 ans, pour coups à un sieur Mouvaistempa (en nom de saison), à Péronne-en-Mélantois.

Par défaut, 6 jours à Louis Bury, pour outrages à agents.

15 jours avec sursis à Louis Hiergeme, 20 ans pour outrages, menaces et ivresse.

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de guerre de la 1re région, dans sa séance du 2 mai, présidé par M. le lieutenant-colonel Conte, du 43e d'inf., ministère public, M. le sous-intendant militaire Boulay, commissaire du gouvernement, et M. le capitaine Loachim, substitut, a jugé les affaires suivantes :

Castelain Paul, réservisté classe 1898, recrutement de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, 8 jours de prison avec sursis. — Déf., M. Marchant.

Legrand Henri, jeune soldat classe 1906, recrutement de Béthune, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, 1 jour de prison avec sursis. — Déf., Me Diligent.

De Camk Christian, réservisté classe 1895, recrutement de Béthune, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, 15 jours de prison avec sursis. — Déf., Me Marchant.

Correaux Ferdinand, jeune soldat classe 1905, recrutement de Cambrai, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, 15 jours de prison avec sursis. — Déf., Me Olivier.

Dehoerne Eugène, soldat au 146e, désertion à l'étranger en temps de paix, 5 mois de prison avec sursis. — Déf., Me Diligent.

Derosvaux Emile, soldat au 1er d'inf., outrages envers un supérieur, 6 mois de prison avec sursis. — Déf., Me Diligent.

Delcroix François, soldat au 119e, abandon de poste, 2 mois de prison avec sursis. — Déf., Me Diligent.

Deschamps Albert, soldat au 73e, vols au préjudice de militaires, 2 ans de prison avec sursis. — Déf., Me Santerre.

COUR D'ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la session des Assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le lundi 6 mai prochain, sous la présidence de M. de Monluc, assisté de MM. Lemaire et Régert.

Lundi 6 mai. — Ministère public, M. Testart, avocat général. — 1re affaire : Incendie volontaire à Sueigny. Carpentier Louis, 6 témoins; défenseur, Me Prophette. — 2e aff. : Vols qualifiés à Solre et à Pramerlre (Belgique), Larivière Emile, 7 tém.; déf., Me de Guémy.

Mardi 7. — Min. publ., M. Gros, substitut. — Meurtre à Dunkerque. Martin Alfred, 5 tém.; déf., Me Méreuil. — Incendie volontaire à Lille. Navejans Eveline, 5 tém.; déf., Me d'Hoogha.

Mercredi 8. — Min. publ., M. Testart. — Vols qualifiés à Denain. Caudmont Léon, Jouglet Jean-Baptiste et Dromart Julienne, 7 tém.; déf., Me Ghéerbrant, Vitrant fils et Delassus. — Coups et blessures ayant causé la mort à Marcq-en-Barœul. Prison Auguste, 6 tém.; déf., Me d'Hoogha.

Vendredi 10. — Min. publ., M. Testart. — Le crime de Verlinghem. Meddas Hippolyte, 33 tém.; déf., Me Degand.

Samedi 11. — Min. publ., M. Gros. — Meurtre à Roubaix. François Marie, femme Demoor et Deligny Lécadie, femme de St-Martin, 9 tém.; déf., Mes Troifoue et d'Hoogha.

Lundi 13. — Min. publ., M. Testart. — Meurtre à Fortel. Dalcerf Henri, 5 tém.; déf., Me Parenty. — Meurtre à Perignies. Facon Gustave, 9 tém.; déf., Me Trefiou.

Mardi 14. — Min. publ., M. Gros. — Meurtre à Lille. Bocquillon Jules, 6 tém.; déf., Me Trefiou. — Tentative d'homicide volontaire à Trith-Saint-Léger. Burlo Pierre, 11 tém.; déf., Me Dubron.

Mercredi 15. — Min. publ., M. Testart. — Meurtre à Bachy. Dujardin Louis, 5 tém.; déf., Me X... — Assassinat à Mouscron. Médo Flore, femme Dubar, 10 tém.; déf., Me Jardel.

Jeudi 16. — Min. publ., M. Gros. — Meurtre à Lille. Derolez Gustave, 6 tém.; déf., Me Pavot. — La parricide de Merchnelies. Dumont Joseph, 8 tém.; déf., Me Jardel.

Vendredi 17. — Min. publ., M. Testart. — Les vols qualifiés sur les bateaux. Carpentier Gabriel, 37 tém.; déf., Me Vitrant fils.

Samedi 18. — Min. publ., M. Testart. — Assassinat et incendie à Haveluy. Philippart Joseph.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

ÉTAT DES RECOLTES

Paris, mercredi 1er mai.

La pleine lune rousse nous a ménagé encore de désagréables surprises. Des chutes de neige, des hourrasques neigeuses ont été signalées sur plusieurs points de la France, notamment dans la Haute-Savoie. A Rodez, la neige couvre les montagnes environnantes. A St-Etienne, à Pontarlier le froid a été très vif, et la neige est tombée également. Dans le rayon de Châlons-s-Saône, la vigne a été atteinte. Dans le nord, nous signalé des chutes de neige et, ce qui caractérise la présence d'une couche glaciale de forte épaisseur dans la haute atmosphère, est le froid constaté au pic du Midi, et qui atteint 13 degrés au-dessous de zéro à 2.900 mètres et 7 degrés à l'Aigoual. Dans le Midi, on signale de Toulx et de Marseille une forte tempête.

Avant-hier et hier, les pluies ont été générales, dans toute la France ; la soirée a été meilleure, mais la nuit a été encore froide et la température reste partout au-dessous de la normale. Rarement on a eu un mois d'avril aussi désagréable que celui qui vient de se terminer, car, à part les deux journées de Pâques, il a fait constamment froid.

Aujourd'hui le « joli mois de mai » débute et nous a apporté ce matin quelques bons rayons de soleil. Le baromètre remonte, mais le vent est à l'Ouest, ce qui fait craindre de la pluie. On nous téléphone qu'il pleuvait ce matin à Lille.

Malgré le vilain temps, les plaintes relatives aux récoltes des céréales ne sont accentuées que dans le rayon nord où les blés paraissent languir ; ailleurs, rien n'est compromis. On nous écrit de Normandie que l'humidité « étoufe » les graines des prairies dérobées et que les herbages poussent rapidement. Les froids des derniers jours ont nul aux luzernes et aux arbres fruitiers.

Dans la centre et le midi, les blés ont bien tallé. Les avoines en terre ont belle apparence ; les fourrages sont médiocres. Il faudrait de la chaleur pour toutes les plantes.

Dans la Sarthe et la Mayenne, les récoltes ont également belle apparence, cependant il y a du retard dans la végétation.

Dans l'Est on est assez satisfait en dépit du froid : les blés sont assez drus ; le seigle est en retard ; les grains de printemps réclament un temps sec et chaud.

En Beance et dans nos environs, il y a eu une pluie copieuse qui ne peut produire qu'un bon effet pour les céréales de printemps, notamment pour l'avoine et l'orge. Les escourgeons sont beaux ; la première coupe de fourrages sera médiocre.

En résumé, malgré quelques avis défavorables la récolte se présente dans des conditions que le prompt retour de la chaleur rendrait vite aussi satisfaisantes qu'auparavant. A l'étranger, la température d'avril a aussi été plus rigoureuse que chez nous dans tout le nord de l'Europe.

Les nouvelles, par suite, sont bonnes dans la Tunisie et meilleures dans l'Algérie, mais il y a du retard.

En résumé

Blé, très ferme, Seigle, ferme ; orge, calme ; avoine, bien tenue ; maïs, ferme ; sarrasin, calme.

SUCRES ET BETTERAVES

Du « Journal des Fabricants de Sucre » :

Température moyenne de la huitaine 10°3 contre 6°2 en 1905. La température chaude signalée dans notre dernier bulletin n'a pas été de longue durée ; il y a eu, en effet, cette semaine, une baisse thermométrique considérable, et la moyenne diurne, après avoir atteint 15°2, est tombée brusquement à 9°1, puis à 5°9 et à 4°3. Pour la semaine, l'écart sur la normale ressort à — 0°5. Ce refroidissement atmosphérique a été précédé, en divers endroits, de pluies et même de chutes de neige. Au point de vue agricole, une température douce est vivement désirée. En ce qui concerne les ensemencements de betteraves, les travaux progressent d'une façon satisfaisante, et il y a, en général, sous ce rapport, une avance appréciable en comparaison avec l'an dernier. Déjà, en plus d'un point, de fines lignes vertes signalent dans les premières pièces semées l'apparition de jeunes betteraves. Le sol, ameubli par les gelées de cet hiver, se trouve d'ailleurs, cette année, dans un état très favorable à la levée normale de la plante saccharifère, et celle-ci ne réclame, pour le moment, que de la chaleur, avec une humidité modérée.

Dans les pays producteurs de sucre de betterave de l'est de l'Europe, les semailles de betteraves s'effectuent aussi sans difficulté ; mais elles semblent généralement un peu en retard, relativement à l'an dernier.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 1er mai

Goole, v. ang. Ouse, 438, dm.

Du 2 mai 1907

Taltal, 4m Almandral, 1959, nitrate.
Rouen, v. Vega, 1686, dm.
Blyth, v. ang. Teer, 856, charbon.
Londres, v. ang. The-President, 837, dm.
Danzig, v. dan. Kiew, 690, mélasse.
Rotterdam, v. Amiral L'Hermite, 81, dm.
Valparaiso via Londres, vap. ang. Potosi, 2633, nitrate.

SORTIES du 1er mai

Leith, vap. ang. Astrologer, 566, dm.
Havre, v. Jean Bart, 415, dm.
Boulogne, v. Pluton, 545, dm.
Sunderland, v. ang. Herton, 326, dm.
Cardiff, v. ang. Marie-Suzanne, 1969, lège.
Glasgow, v. ang. Clan-Macfarlane, 2107, dm.

ARRIVAGES ET DEPARTS

St. Nord est parti de Dque le 30 all. à Alger; st. V-de-Cette es arr. à Alger le 1er ven. de Bougie; st. Frédéric-Morel est parti de Dque le 1er all. à Bordeaux; st. V-de-Lille est arr. à St-Nazaire le 1er ven. de Lorient; st. Maria est parti de Boulogne le 30 all. à Bayonne; st. V-de-Constantine est arr. à Marseille le 1er ven. d'Alger; st. V-de-Bordeaux est arr. à St-Nazaire le 1er ven. de Pauillac; st. Jean-Bart est parti de Dque le 1er all. au Havre.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Londres 30 avril, st Médoc	Marseille
Cardiff 29, st La Vienne	Whiteham
Port-Talbot 29, st Bolleau	St-Nazaire
Manchester 30, st ang Indian-Prince	Dunkerque
Lejxoes 26, st Caravellas	id
Liverpool 1 mai, st Jason	id
Londres 1er, st Eider	id
DEPARTS :	ALLANT A :
Alger 29 avril, st russe Loutsch (en route de Batoum)	Dunkerque
Calcutta 29, st ang City of Athens	id
Saïgon 27, st Himalaya	Marseille
Port-Townsend 16, 3m Ern.-Legoure	Queenstown
S-Francisco 20, 3m Général Faidherbe	Eureka
S-Nicolas 30, st ang Craignouk	R. Uni ou Ct.

PASSAGES. — Madère 27 avril, st ang Lynfield, all. de La Plata à Dunkerque.

Périm 27, st Amiral Duperré, all. d'Anvers à Kokohama.

Cap Henri 19, st all. Clara-Zelck, all. de Pensacola à Dunkerque.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 99,00 ..... prix n° 1 : 59,50 ; n° 3 : ..... ; Cours du 1er jet 23... ..... à ..... ALCOOLS. — 3/6 du-dep. : 30,00 et 00,00

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre (le kilo)		Œufs (le cent)		Pommes de terre (les 100 kilos)	
Paris, 1er mai. (pour comparaison)	Normandie 3... 3,60 ; Bretagne 3,50 3,64 ; Touraine 3,50 3,60 ; Nord et Est 3,10 3,50		Normandes 0,90 0,95 ; Picardie extra 90 110 ; gros 80 90 ; petits 70 80		Midi nouv. ... 100... ; Hollande 13... 15... ; Banc. r. 10... 12... ; rondes bât. 10... 12...	
Lille, 1er mai.	3,00 à 3,20 le kilo		7... à 8... le cent		9,00 à 10... les 100 k.	
Aire, 17 avril.	3,20 à .... le kilo		5,15 à .... le quart.		9... à .... les 100 kil.	
Armentières, 29 avril.	3,00 .... »		3,20 .... »		.... »	
Assenede, 26 avril.	1,90 1,95 le 1/2 k.		1,80 1,90 le quart.		.... »	
Bailleul, 30 avril.	1,55 .... le 1/2 k.		3,75 .... le cent.		8... .... »	
Berques, 29 avril.	2,20 2,25 le kilo		3,05 .... le quart.		7,15 .... »	
Bourbourg, 30 avril.	2,20 2,30 »		1,80 2,10 »		7... 10... »	
Courtrai, 3 avril.	1,40 1,60 le 1/2 k.		1,90 1,95 »		6... 6,50 »	
Cassel, 25 avril.	1,25 1,40 »		2... 2,10 »		.... »	
Cambrai, 27 avril.	1,30 1,40 »		1,70 2... »		8... .... »	
Cysoing, 30 avril.	1,50 .... »		2... .... »		9... .... »	
Etaples, 18 avril.	1,60 .... »		2,10 .... »		7... 8,50 »	
Hazebrouck, 30 avril.	1,10 1,25 »		1,75 .... »		....	
Fourmies, 30 mars.	1,40 1,50 »		1,90 2... »		....	
Haubourdin, 30 avril.	1,85 .... »		2,30 .... »		....	
Herzebrouck, 29 avril.	1,30 1,45 »		1,80 2... »		....	
Hirson, 24 avril.	1,30 1,40 »		1,90 2... »		....	
Landrecies, 29 avril.	1,35 1,45 »		2... .... »		....	
Lannoy, 27 avril.	1,70 .... le 1/2 k.		.... le 1/2 g.			
Le Cateau, 28 avril.	1,60 1,80 le 1/2 k.		1,90 2... le quart			
Merville, 24 avril.	1,40 .... »		2,10 .... »		7... 9...	
Ors, 30 avril.	1,10 1,30 »		2... .... »			
Seclin, 29 avril.	1,60 .... »		2,15 2,50 »		10... .... le kilog.	
Solesmes, 27 avril.	1,50 .... »		1,95 .... »		.... les 100 kil.	
Somain, 30 avril.	1,75 1,80 »		1,90 .... le 1/2 g.			
Valenciennes, 27 avril.	1,60 .... »		2,10 .... le quart		8,50 .... le kilog.	
Wasquehal, 30 avril.	1,70 .... »		1,10 le demi-quart.			

LILLE, GRAINS. 1er mai 1907.

BLÉS. — Pas-de-Calais, disp. 22 fr. — Hazebrouck, 22,15 — La Bassée, 23 fr. le tout rendu Lille.

AVOINES. — Jaunes Seine-Inférieure, disp. 19,65. — Grosses-Blanches, 19,80, rendu Lille. — Jaunes pays, 8 de Septembre, 17,75, rendu Lille.

ORGES. — Disp. 20 fr. rendu Lille. — 5 d'Août, 19 fr. rendu Nord.

MAIS. — Plata, disp. 17,75. — Plata-Danube, 4 de juin, 15,60, départ Dunkerque. — Plata-Danube, 6 derniers, 16 fr. départ Dunkerque.

ORGES. — Algérie, 5 d'Août, 15,25, départ Dunkerque.

ESCOURGEONS. — Beance, 5 d'Août, 19 fr. rendu Nord. — Poitou, 18,75, rendu Nord.

(Cours communiqués par la maison Léon Nordoir fils, 3, rue à Fives, Lille.)

Marché au blé (Prix moyen) : du 1er mai. — blé blanc : 17,50 l'hectolitre ; blé roux : 17... Prix de 100 k. de fleur 1re qualité : 29,50.

Les huit marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras. — Blé blanc, prix moyen, de l'hectolitre : 16,90 ; blé roux, 16,18.

Taxe officieuse du pain à Lille, au kilog. — *Pain de fleur ou de gruau* : 0,34 ; pain blanc : 0,32 ; pain bis ou de ménage : 0,32.

Marché aux fourrages. — Du 25 avril au 1er mai (1000 kilog.) — Paille, 1re qualité, 70,00 ; 2e q. 60,00. — Foin, 1re q. 100 ; 2e q. 95. — Luzerne, 1re q. 110... ; 2e q. 100. — Sainfoin, 1re q. 100 ; 2e .95 q. — Luzerne, 1re q. 100 ; 2e q. 100. — Trèfle, 1re q. 120 ; 2e q. 110. — Hivernage, 1re q. 75 ; 2e q. 70.

Halles centrales. — Viande à la cheville. — Prix au kilog. (octroi compris) : Bœuf 1re q. 1,60, 2e q. 1,40 ; veche 1re q. 1,54, 2e q. 1,30 ; Taureau 1re q. 1,35, 2e q. 1,20 ; veau 1re q. 2,00 ; 2e q. 2,20 ; mouton 1re q. 2,10, 2e q. 2... ; porc 1re q. 1,70, 2e q. 1,65.

Marché aux bestiaux. — Cours du 1er mai 1907. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 16 ; Vaches, 144 ; Taureaux, 60 ; Veaux, 361 ; Moutons, ... ; Porcs, 84.

Vendus pour Lille : 50 bœufs, 80 vaches, 60 taureaux, 288 veaux, 78 porcs.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : 71 bœufs, 88 vaches, ... taureaux, 76 veaux, 16 porcs.

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 0,98, 0,88, 0,78 ; Vaches, 0,85, 0,75, 0,65 ; Taureaux, 0,76, 0,66, 0,56 ; Veaux, 1,41, 1,26, 1,09 ; Moutons, vendus de ... à ... la pièce ; Porcs, 1,26, 1,20, 1,17.

Prix de revient au kilo de la tête entière, déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,18, 1,08, 1,28 ; Vaches, 1,08, 1,28, 1,13 ; Taureaux, 1,05, 1,15, 1... ; Veaux, 1,40, 1,35, 1,18 ; Moutons, ... ; Porcs, 1,08, 1,60, 1,50.

La Villette, le 2 Mai 1907

	Quantités		Prix du kilog. par qualité : Viande nette		Poids vif	
	Amenés	Vendus				
Bœufs	1,051	1,000	1,...	...	0,...	0,...
Vaches	1,...	1,...	1,...	...	0,...	0,...
Taureaux	1,...	1,...	1,...	...	0,...	0,...
Veaux	1,...	1,...	2,...	...	0,...	0,...
Moutons	1,...	1,...	1,...	...	0,...	0,...
Porcs	1,...	1,...	1,...	...	0,...	0,...
Vaches	1,...	1,...	1,...	...	0,...	0,...

Peaux de moutons rases : 2,00-2,25
— demi laine : 2,50-4,50

Physionomie des ventes :

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente facile, grâce à la modération de l'offre. On cote au demi-kilo viande nette : périgourdins 85-88, bourbonnais 78-88, bœufs de l'Ouest 65-75.

Veaux. — Vente plus difficile par suite de l'abondance de l'offre. Cours en légère baisse. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix en bandes, 1,10-1,15, gournayeux et picards 0,90-0,99, caennais 0,77-0,85, gâtinais en bandes 1-1,04, sortes extra 1,06-1,12, veaux de Romilly 1,08-1,12, de Séance 1,05-1,10, marcéaux angelaise 1,05, ordinaires 0,90-0,95, artésiens de choix 0,90-1,03, ordinaires 0,90-0,95, toulousains 0,84-0,90.

Moutons. — Vente calme par suite de la température pluvieuse. On cote au demi-kilo viande nette : disposis 1-1,05, métis de Brie et de Beauce 1,05-1,10, gros métis du Nord 1-1,05, gascons du Lot 1,03-1,08, de l'Aveyron 1-1,03, africains 0,95-0,98, provenances du Loiret agneaux 1,13-1,18, berrichons 1,10-1,13, métis 1,05-1,10.

Porcs. — Vente bonne par suite de la modération de l'offre. On cote au demi-kilo, poids vif : bourbonnais et berrichons 0,64-0,66, limousins 0,64, porcs gras 0,63-0,64, porcs de nourrisseurs 0,66.

HALLE AUX BLÉS

PARIS, le 1er mai.

Blés indigènes. — Les affaires est peu d'activité, mais les offres sont des plus restreintes, la tendance est ferme et les vendeurs demandent dans la plupart des cas une hausse de 25 centimes sur la semaine dernière.

On cote de 23 à 23 25 les 100 kilos net, gares d'arrivée Paris.

On cote gares de départ :

Sarthe et Mayenne, 22,75 à 23... ; Anjou, 22,75 à 23... ; Poitou, 22,75 à 23... ; Touraine, 22,75 à 23... ; Beance, 23... à ... ; Centre, 23... à ... ; Brie, 22,75 à 23... ; Champagne, 22,75 à ... ; Bourgogne, 22,75 à ... ; Bourbonnais, 23... à 23,25 ; Lorraine, 22,75 à ... ; Alsace 22,50 à 22,75 ; Seine et Oise, 22,50 à ... ; Nord et Pas-de-Calais, 22,50 à 22,60 ; Eure, 22,50 à 22,75 ; Bretagne, 22,75 à 23...

Seigles. — Calmes, mêmes prix.

On cote aux 100 kilos, brut, dans nos gares d'arrivée :

Gros son écaillé, 15,75 à 16... ; gros son de choix, 15,25 à 15,50 ; ordinaire, 15,25 à ... ; gros son de 2 cases, 15... à ... ; 3 cases mélangées, 14,75 à ... ; sons tout-venant, 14,25 à ... ; recoupettes, 12,50 à 13... ; remoulage, 14,50 à 15...

Seigles. — Fermes.

On cote : 18,75 à 19... les 100 kilos rendu dans nos gares d'arrivée.

Avoines. — Tendance calme, prix sans changement.

On cote : grises de Beance, 19 à 19,25 départ ; 19,75 à 20, Paris.

Escourgeons. — Tendance ferme mais peu d'affaires par suite de la modicité des offres.

On cote : Berry, 19 à 19,25 ; Beance, 19,25 à 19,50 par 200 quintaux, gare de départ.

Orges. — Peu d'affaires, offres régulières.

On cote : orges de brasserie 19... à 19,25 ; moutère, 18,75 à 19... ; fourragère 17 à 18 les 100 kilos rendue dans nos gares.

ENGRAIS

Paris, 29 avril.

NITRATE DE SOUDE. — Dunkerque : Conditions de cette place : avril, 1907, 25,75 à 26 ; dito 1908, 25,45 à 26 ; Nitrate raffiné sur tout 1907 26,50 à 27 fr. ; nitrate brut, 25 ; dito La Palice en revente, 25 à 25,50.

SULFATE D'AMMONIAQUE. — Provenance anglaise. Tréport-Rouen, 30 à ...

Sulfate d'ammoniaque, provenance française. Nord-France, automne 1907, 30... à 30,25 ; centre France, automne 1907, 30,40 à ...

Sulfate d'ammoniaque du rayon de Paris.

Disponible, march terminée, 31... à 31,50 ; automne 1907, 31,50 à 31,75 ; dito videngas, 31,75.

SCORIES DE DÉPHOSPHORATION, marque Etoile. Affaires suivies. Prix suivant rayon de consommation et importance des marchés.

Engrais divers

Cuir torréfié 6,7 azote, 1,30 à 1,35 ; corne torréfiée, 13,15 azote rare, 1,68 à 1,70 ; sang desséché, rare en disponible 1,90 à 1,95 ; viande desséchée, 7,9 azote, 13,25 les 100 kilos ; phosphates précipités de os, rares, 0,46 à 0,47 ; le tout Paris.

Phosphates minéraux de différents dosages. On cote sur printemps 1907 : 0,44 départ Nord 0,46 départ Paris.

Superphosphates d'os purs, 6042 fr., Paris.

Guano de poisson, 1,90 l'unité Dunkerque ; dito de hareng, 7,8 azote, 15... les 200 kilos Décamp.

Guano de viande, 1,35 l'unité Dunkerque.

Phosphates 70/75... ; dito 65/70 manque ; dito 60/65, manque ; Craie lavée, 55/60, ... ; dito 50/55, ... — Quelques lots sont offerts à prix à débattre. Les cours sont nominaux, toutes les productions tant de France que d'Algérie étant vendues sur 1907 et en partie sur 1908.

Phosphates agricoles très rares 14/16, 23... ; 16/18, 23... à ... ; ... 19/20, 27... livrables 1907, gares Somme.

Poudre d'os degélatinés, disponible, 0,25 à ... Paris en rayon ; dito automne, 0,50 à ...

Sulfate de cuivre tout 1907, 60 ... à ... ; Poids brut pour net ; sulfate de fer, tout venant en vrac, 2,25 ; dito en sacs, 2,75, Paris ; dito neige, en vrac, 3 75, en sacs 4,25, Paris.

Produits potassiques de toutes provenances : prix suivant provenances et titres.

Tourteaux d'arachides palmiste, prix suivant lieu de livraison.

Tourteaux de déféca tion de matières fécales non broyés 40 fr. ; dito broyés, 12 fr. les 1.000 kilos franco toutes gares de Paris.

Tourteaux de lie de vin 3 à 5 0/0 azote, 1,60 brut pour net, Paris.

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du DANNELIS-TRILLES. »

(Extr